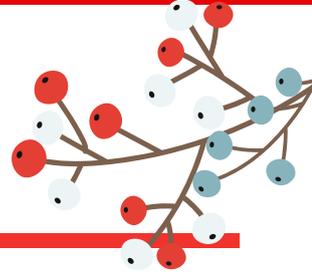




L'ÉCHO BELLENAVOIS



BONNE ANNÉE !

Encore une année où le COVID vient bousculer la cérémonie des vœux. Si les conditions sanitaires nous permettent de réaliser cette cérémonie, le programme est prêt. Pas la litanie de « nous avons fait », quoique ! Mais ce sera d'une part l'occasion de faire connaissance avec les nouveaux Bellenavois, nombreux à venir de Paris, Lyon, Clermont ou de plus près. D'autre part, ce sera une opportunité pour mettre les talents de Bellenaves à l'honneur : les pompiers qui restent très discrets sur leur réussite aux examens et leurs médailles, les entreprises qui n'ont d'autre choix que d'avancer - Covid ou pas -, le personnel municipal et les soignants qui ont dû faire face et s'adapter, les commerçants et volontaires qui relancent l'animation du village, des collégiens nommés pour leur film sur le harcèlement, ou encore l'école qui se mobilise autour du handicap... Oui, Bellenaves est riche de ses talents.

Difficile de vous rencontrer tous, mais vous nous avez dit combien vous aviez envie de sortir, de vous retrouver, de partager des moments de convivialité. Alors au moment où beaucoup se retrouvent touchés par la maladie, le deuil, les difficultés économiques, dans ce monde où des enfants meurent de faim à côté des kalachnikovs, où la planète crie au secours, où les réseaux sociaux construisent des murs, je fais le vœu de la solidarité, de l'amitié, de l'écoute, de l'entraide, de la bienveillance. Je fais le vœu que tous accèdent à la culture, et qu'au coeur de notre village, chacun ait sa place dans le respect, la sécurité et la paix. Bonne année à toutes et à tous !

Nicole HAUCHART, maire.

BÉNÉVOLES ET ÉLUS DÉCORENT LE VILLAGE

Cette année, une douzaine de bénévoles se sont joints aux élus pour créer une ambiance de Noël des plus originales. Avec des branches de sapin, du grillage et des heures de travail, la fontaine du centre-bourg a été transformée en une famille de lutins (un clin d'oeil à notre chère forêt des Colettes). De nombreuses créations ont été réalisées pour le PIT, la mairie et la salle des fêtes avec des branchages, des pommes de pin et des objets de décoration qui nous ont été prêtés pour l'occasion. Les élus ont également installé un tapis de lumière pour embellir la rue commerçante.



Alain Pouillen, bénévole, et Henri Barbier, conseiller municipal, posent le tapis lumineux.



Eric Brun, conseiller municipal et agriculteur, a aidé avec son propre matériel.



Elus, commerçants et bénévoles préparent les décorations de Noël.

En bref

URBANISME

- **Vente du hangar de St Bonnet de Tizon** à la Société ARMAT. Avec cette acquisition, M. Mariaule souhaite développer son activité d'assemblage de fers pour ses chantiers en BTP.
- **Vente de la maison Tourret** (2, route de Fognat). En vente depuis plusieurs années, cette maison a séduit un couple d'Anglais qui souhaite s'installer à Bellenaves pour y vivre une paisible retraite.
- **Zone artisanale de Maugarat.** Dernière phase du réaménagement de la zone avec la signature de l'échange de terrains entre la Commune et Val Limagne. Cette opération va permettre d'une part à la Commune de mettre à disposition du Tavaillon de l'Allier un terrain pour le stockage de bois, et d'autre part permettre à Val Limagne de mener à bien ses projets de nouveau magasin Gamm Vert et de construction de bureaux.
- **Implantation de commerce Grande rue (en face de la mairie).** Avec l'objectif d'y réimplanter un commerce, la commune a préempté la **maison Vazeille (ancienne Maison de la Presse)**. Cette préemption s'est faite en plein accord avec la famille Vazeille et permet à Mme Vazeille de conserver son logement à court terme.

PHOTOCOPIE

La régie Photocopie devant fermer pour diverses contraintes d'ordre administratif, vous ne pourrez plus faire vos photocopies au Point Info Tourisme ni en mairie. Deux solutions à proximité :

- **Pour les particuliers :**

Le Petit Casino peut réaliser des photocopies au même tarif : 0,25 €.

- **Pour les associations :**

La Communauté de Communes peut réaliser vos impressions d'affiches. Bellenaves dispose chaque année d'un quota d'impressions OFFERTES pour ses associations.

Plus d'infos auprès du Point Info Tourisme.



L'ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

Conseils du 27/10 et 15/12/2021

Réhabilitation de bâtiments communaux. Le conseil municipal a décidé de réhabiliter et réaménager plusieurs bâtiments communaux avec le concours de 4 bureaux d'études et le soutien des financeurs publics (Etat, Région et Département) desquels nous attendons un financement à 80 %. A cette condition seulement, les travaux pourront être engagés pour :

- *la salle des fêtes et les salles de réunion de l'ancienne Mairie* : des travaux de rénovation sont rendus nécessaires par l'obligation de mise aux normes Accessibilité et Sécurité.
- *le Point Info Tourisme et le logement locatif situé à l'étage* : pour bénéficier des aides liées à la rénovation énergétique, il est nécessaire de remplacer le mode de chauffage actuel (fuel), refaire l'isolation et rénover les huisseries extérieures de l'ensemble du bâtiment.
- *l'ancien commerce vacant, 2 place de la Poste* : cet ancien magasin nécessite des travaux pour pouvoir y réimplanter un commerce.
- *la grange de la rue Traversière* : ce bâtiment emblématique du patrimoine bellenafois va accueillir l'association Picus recycle et plus, boutique solidaire du centre-bourg. Des travaux d'aménagement sont nécessaires. L'association projette de se développer et d'y installer une ressourcerie-recyclerie dont l'objectif principal est de favoriser le réemploi en proposant à bas prix du mobilier, de l'électroménager, des vêtements de seconde main ; elle se chargerait des petits travaux de finition.

Avis sur le Schéma de COhérence Territoriale (document d'orientations et d'objectifs de la ComCom). Il fixe les orientations d'aménagement durable pour les 20 ans à venir. Sans remettre la démarche en cause, le Conseil Municipal émet un avis défavorable pour non prise en compte suffisante des zones de développement économique de Bellenaves, de la dimension intercommunale d'équipements comme le centre omnisports et le musée automobile, entre autres... (<https://comcom-ccspsl.fr/Le-SCOT.html>)

Inscription des chemins communaux au Plan départemental des chemins de randonnée. Après concertation, la liste des chemins communaux retenus par le Département pour figurer comme chemins de randonnée a été validée.

Gestion de la forêt domaniale. Le plan de coupe 2022 est validé. Il est convenu avec l'ONF que l'opération sera menée dans un souci de régénérescence de la forêt. Le conseil participera en février 2022 à l'opération de martelage des arbres.

Marchés publics. Une convention sera signée avec la Communauté de Communes pour être aidé dans les dossiers de commande publique.

Jean-Baptiste Desfilhes. Lors du recensement des concessions funéraires dans le cimetière communal, il n'a pas été retrouvé le titre de concession de Jean-Baptiste Desfilhes. Cependant, la gratuité de sa concession est accordée en reconnaissance de son implication pour la laïcité et la création à Bellenaves de la première école laïque pour filles.

Retrouvez les comptes-rendus en intégralité en mairie ou sur <https://www.bellenaves.fr/votre-mairie/conseils-municipaux/>

BELLENAVES DEMAIN

A l'automne dernier, réunions, tables rondes, tours de ville ont rassemblé pendant trois jours habitants, partenaires financiers et élus pour se pencher sur la question *Bellenaves demain* ? Cette opération a été menée par le bureau d'études « Ville ouverte », spécialisé dans le développement urbain.

L'étude, financée par l'Etat, aidera la municipalité à réaffirmer son identité, à prioriser les actions à déployer sur plusieurs années. Bellenaves dispose désormais d'un cadre de travail concerté et partagé par nous tous pour les années à venir.

Dès que les conditions sanitaires seront plus favorables, Ville Ouverte viendra présenter ses propositions lors de la cérémonie des vœux (date à programmer).



ÉOLIENNES ?

Le mât de mesure
a été démonté

Au grand bonheur des amoureux de notre forêt des Colettes, EDPR a fait démonter le mât de mesure du vent courant décembre.

Le Schéma de Cohérence Territoriale de la ComCom a déclaré que la forêt des Colettes ne faisait pas partie des "zones favorables au développement éolien". Ce projet en forêt est donc abandonné.

Les promeneurs ont ramassé quelques déchets électriques qui avaient été négligemment laissés. Le terrain a été nivelé et des petits sapins commencent à repousser naturellement.

En bref



SAINT BONNET-DE-TIZON

L'aménagement du cheminement sécurisé pour aller de la place de St-Bonnet jusqu'au nouvel abribus installé en septembre a été réalisé début janvier.

La municipalité invite les utilisateurs de ce nouveau parcours à l'inauguration officielle qui aura lieu dès que les conditions sanitaires nous le permettront.

ECONOMIE D'ÉNERGIE SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Une diminution d'éclairage de 2 heures par nuit représente une économie d'environ 2000 € HT/an. Le Conseil Municipal propose une extinction de 22h à 6h (au lieu de 0h - 6h) et de moduler les horaires sur les zones actuellement éclairées toute la nuit.

Votre avis nous intéresse. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques en mairie.



A VOTRE AGENDA !



JOURNÉE PORTES-OUVERTES "CROQ'LAINE"

SAMEDI 29 JANVIER DE 10H À 18H
À LA SALLE DES FÊTES



SOIRÉE PIANO BAR

SAMEDI 12 FÉVRIER DÈS 19H30
À LA SALLE DES FÊTES
Organisée par l'OCA.
Réservation 06.66.99.02.89 ou
06.59.18.43.37.
Repas + animation : 25€/pers.



THÉ DANSANT

DIMANCHE 20 FÉVRIER DE 14H À 19H
À LA SALLE DES FÊTES
Organisé par l'OCA.
Plus d'infos au 06.59.18.43.37.



CÉRÉMONIE DES VOEUX

"Bellenaves a des talents".

DATE À PROGRAMMER
À LA SALLE DES FÊTES.



SOIRÉE THÉÂTRE

"Avenue de la Mauvaise adresse"
SAMEDI 26 FÉVRIER À 18H30
À LA SALLE DES FÊTES.
Organisée par l'association bellenavoise
Destination Théâtre.



RANDONNÉE DES COLETTES

DIMANCHE 6 MARS
DÉPART DE LA SALLE DES FÊTES.



LOTO

DIMANCHE 13 MARS À 14H
À LA SALLE DES FÊTES
Organisé par l'Association des
Parents d'Elèves de l'école primaire.



Suivez-vous sur Facebook
Commune de Bellenaves
(infos administratives et intercommunales)
& **Rendez-Vous de Bellenaves**
(Animations, événements).

LE HAMEAU DE L'AMITIÉ FESTIVITÉS DE NOËL

La municipalité a mis ses aînés à l'honneur lors du repas de Noël offert dimanche 5 décembre à l'*Hostellerie du Château*. Les propriétaires, Masha et René, ont servi un savoureux déjeuner à une soixantaine de personnes. Malgré les gestes barrières - très bien respectés -, tous ont passé un excellent moment.

Le jour de Noël, Nicole Hauchart, maire, et les élus du CCAS ont partagé le verre de l'amitié avec les résidents et familles présents. Des chocolats ont été offerts aux résidents et au personnel qui a servi un délicieux repas de fête sur des tables joliment décorées pour l'occasion. Pour le goûter de Noël, la *Boulangerie à Lily* a offert des sachets de pain d'épice aux résidents ; ils ont été très touchés et les en remercient.

Les personnes âgées de plus de 80 ans qui ne pouvaient pas assister au repas le 5 décembre ont beaucoup apprécié le colis de Noël préparé et livré par des élus.



SIVOM SYNDICAT DES EAUX



Lors de son Assemblée Générale le 14 décembre 2021, le Comité syndical du Sivom Sioule et Bouble a voté le maintien des tarifs de l'entretien des poteaux incendie et des contrôles d'assainissement non collectif. Pour ce qui concerne l'eau potable, l'objectif de renouvellement de 13 km de réseau en 2022 pour réduire les fuites d'eau implique une augmentation du prix de l'eau de 8 centimes/m³. La part fixe reste à 43,50 € HT et la part variable passe de 1,71 à 1,79 € HT/m³. Pour un foyer consommant 120 m³/an, cela représente une augmentation de 10 € TTC pour l'année 2022. En assainissement collectif, 5 nouvelles communes (Bègues, Chareil Cintrat, Echassières, Saulzet, Voussac) rejoignent les 6 communes, dont Bellenaves, qui avaient déjà transféré la compétence au Sivom au 1er janvier 2020.



ASSOCIATIONS

L'équipe ASB remercie le garage Auto 2M
pour les nouveaux maillots offerts.



ASB FOOTBALL

Malgré de nombreux départs de joueurs, l'ASB réalise un excellent début de saison en étant 2e de sa poule (à seulement 3 points du 1er). L'équipe totalise 4 victoires, 2 matchs nuls et reste pour le moment invaincue. Elle a également la meilleure attaque ainsi que la meilleure défense de sa poule.

Le championnat a repris le 9 janvier avec un déplacement à Cressange et un premier match à domicile le 15 janvier avec la réception de Bransat. Venez nombreux encourager votre équipe pour qu'elle reste sur sa bonne dynamique !

OCA

L'Organisation des Commerçants et Artisans, c'est reparti ! Un groupe de bénévoles les entoure, un nouveau Bureau a été créé en novembre avec Salvatore Peronne (président), Lily Sella (trésorière), Charlotte Leurs (secrétaire).

L'OCA a organisé le marché de Noël le 12 décembre puis la journée Jeux gonflables au centre omnisports le 22 décembre. La municipalité remercie le Père Noël d'être passé ce jour-là, et Sébastien Leurs, propriétaire des structures gonflables, pour les avoir gratuitement mises à disposition des enfants.

L'OCA a également soutenu le Concert de Noël du 18 décembre à l'église.

L'association a retrouvé du souffle, une nouvelle dynamique, riche et entraînante. Contactez Salva au *Petit Casino* ou Charlotte Leurs (*LC Créations* 06.71.74.25.36) pour rejoindre l'équipe de bénévoles !



En bref



LA STÈLE DES SAPEURS-POMPIERS.

Sur proposition de l'Amicale des sapeurs-pompiers, une stèle dédiée a été érigée au cimetière, subventionnée par la municipalité. L'inauguration a eu lieu début décembre à l'occasion de la Sainte Barbe, la patronne des sapeurs-pompiers.

En présence des sapeurs-pompiers et des conseillers municipaux, de V. Pouza-doux (présidente de la ComCom), D. Reboul (maire de Naves et vice-président Comcom), A. Bidaud (maire de Chantelle et vice-président Conseil départemental), J. Gilibert (maire de Charroux et vice-président ComCom).

LE SECOURS POPULAIRE

Alors que les inégalités mettent de plus en plus de personnes en difficulté, les Bellenavois s'unissent pour lutter contre celles-ci. Une antenne du Secours Populaire vient d'ouvrir dans l'ancien local de la médecine du travail au 17 rue Bertin (derrière les bureaux des ambulances). L'antenne ne sera pas autonome et dépendra du comité d'Echassières créé en 2016 à l'initiative de Françoise et Joël Vis.

Afin de bien démarrer, une subvention de 2 000 € a été débloquée par la Fédération départementale du Secours Populaire, ainsi qu'une subvention de 1 000 € de la Commune qui met par ailleurs à disposition gracieusement ce local.

La première livraison de nourriture venue du Fond Européen d'Aide aux plus Démunis est arrivée le 5 janvier. Un grand merci au *Petit Casino* et à la *Boulangerie à Lily* qui ont tout de suite répondu présents à l'appel pour nous venir en aide. La première distribution a eu lieu jeudi 20 janvier ; la prochaine aura lieu le 16 février.

Vous souhaitez nous rejoindre dans l'aventure et devenir bénévole ? Vous éprouvez des difficultés à boucler vos fins de mois, vous avez besoin d'écoute et d'aide ? Nous sommes là pour vous ! Contactez-nous par email à secourspopulaire-bellenaves@orange.fr ou par téléphone au 09 72 94 54 99.



ÉTAT CIVIL

Décès

MÜLLER Robert, 31-10-2021
 STYCZEN née RICHARD Paulette, 01-12-2021
 CHAUCHEPRAT Marie José, 10-01-2022
 CERVERA Concepción, 14-01-2022
 LANDRIEVE Liliane, 15-01-2022

Mariages



YULUE Puti / GASC Fabien
 le 30 octobre 2021

Directrice de publication :

Nicole HAUCHART

Comité de rédaction :

Henri Barbier,
 Damien Billaud, Stéphanie Bruzzese,
 Hugues De Collason,
 Invitée : Heleen Van Kuijeren

7 NUMÉROS UTILES A CONTACTER DIRECTEMENT

 Violence aux femmes 3919 Vigilance Femmes Info	 Effraction, agression, tapage nocturne, ... 17 Gendarmerie	 Urgence médicale 15 Samu	 Incendie ou accident 18 Pompiers
 Maison de santé 04 70 90 61 00 Standard	 Une fuite d'eau sur la voie publique ? de l'eau trouble au robinet ? 04 70 90 02 89 SIVOM Siole et Bouble	 Un problème avec les ordures ménagères ? 04 70 45 51 67 SICTOM Sud Allier	